

à son tour, choisissait la pièce qui lui convenait.

La société Saint-Joseph, y compris la section des jeunes gens de 16 à 20 ans, compte 300 sociétaires, et la ruche de St-Louis, à côté, en contient de 900 à 1,000.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 23 mai, à 8 heures du soir.

Du zinc. (Suite).

Propriétés chimiques du zinc. — Toitures en zinc comparées aux toitures en tuiles et aux toitures en ardoises. — Précautions à prendre pour la conservation des couvertures en zinc. — Histoire de De La Folie. — Le zinc peut-il remplacer l'étain dans l'étamage des ustensiles de cuisine? — Galvanisation ou zincage du fer. — Dangers que présentent les objets en fer galvanisé. — Arsenic contenu dans le zinc du commerce. — Comment on préserve la fonte contre l'action de l'air et de l'humidité. — Etamage des différents métaux par l'intermédiaire du chlorure double de zinc et d'ammoniaque. — Du vitriol blanc ou couperose blanche. — Vitriol de Goslar. — Emploi du sulfate de zinc par les indienneurs et les vernisseurs.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 25 mai, à 8 heures du soir.

De la foudre. (Suite).

Du nombre de victimes de la foudre. — Des précautions à prendre en temps d'orage. — Globes fulminants. — Action par influence des nuages orageux sur la terre. — Feu Saint-Elme. — Des foudres progressives et ascendantes. — Des moyens de se garantir de la foudre.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 20 le 21 hausse baisse
3 % ancien. 66.70 66.60 » » 10
4 1/2 au compt. 93.50 93.25 » » 25

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On écrit de Châlons au Pays :
Les troupes qui doivent former le camp commencent à arriver, et déjà quelques bataillons s'installent. Les généraux de brigade, les généraux de division et les états-majors divisionnaires seront ici vers le 20 de ce mois ; le général en chef doit arriver, nous assure-t-on, le 25, en sorte que du 25 au 30 mai, le camp sera complètement organisé. Une des divisions d'infanterie seulement sera baraquée ainsi que l'état-major général et le quartier impérial.

Les deux autres divisions d'infanterie, celle de cavalerie et les troupes de l'artillerie, seront sous la tente. La durée du camp sera, dit-on, de trois mois. On ne connaît pas encore l'époque où l'Empereur doit s'y rendre pour les grandes manœuvres et pour se rendre compte par lui-même du degré d'instruction que les jeunes gens de la réserve peuvent acquérir dans les dépôts où l'on commence leur instruction militaire.

Le camp de Châlons se composera cette année de 30 à 32,000 hommes, savoir :
1° Vingt-six mille hommes d'infanterie, répartis en trois bataillons de chasseurs à pied (11^e, 13^e et 19^e), vingt-quatre bataillons d'infanterie de ligne des 14^e, 25^e, 31^e, 33^e, 39^e, 43^e, 49^e, 58^e, 60^e, 90^e, 97^e et 100^e régiments ; plus, selon toute apparence, trois ou quatre bataillons formés avec les 2,500 jeunes soldats de la réserve ;
2° Seize cents hommes de cavalerie, répartis dans les 16 escadrons des 1^{er} et 10^e de chasseurs à cheval, 6^e et 8^e de hussards.

Deux mille à deux mille cinq cents hommes des six batteries montées des divisions d'infanterie, de la batterie à cheval de la division de cavalerie et des deux batteries montées de la réserve.

Si l'on ajoute à ces troupes les trois compagnies du génie attachées aux trois divisions d'infanterie, les détachements des ouvriers d'artillerie, de sapeurs-conducteurs du génie, de l'escadron du train des équipages, des infirmiers, des ouvriers d'administration de la force publique et les divers états-majors et services administratifs, on arrivera au chiffre que nous avons indiqué.

Le camp tel qu'il est constitué forme une sorte de spécimen de corps d'armée régulièrement constitué, et comme, dans les armées françaises, on les organise d'habitude pour les mettre sous le commandement d'un maréchal de France.

On lit dans le Sport :
Ce printemps, l'excéntricité de la mise des femmes est de plus en plus accrue. On ne sait plus que penser et qu'attendre des modes qui prévalent. A la dernière journée des courses, au bois de Boulogne, il y avait des traînes de 2 mètres de long balayant le sable !...
Worth, avec ses costumes historiques et compliqués ; Saguy, de la rue de la Paix, avec ses cosmétiques régénérateurs et ses poudres poétiques, dont on s'est hâté de faire des applications exagérées, ont, à leur insu, mené loin les da-

mes dans la voie de l'impossible, si quelque salutaire réaction n'avait lieu bientôt dans la manière dont beaucoup d'entre elles s'habillent, se coiffent et se font le visage.

Certaines, en effet, se coiffent de telle façon qu'on ne les reconnaît pas. Elles sont littéralement déguisées ; on les quitte blondes, on les trouve brunes, ou bien elles étaient brunes, et elles vous apparaissent blondes, et cela sans profit encore pour elles, parce que la plupart sont jeunes et jolies et que les procédés artificiels dont elles se servent, ne sont qu'à l'adresse des deshérités de la beauté ou de la jeunesse. Qu'on s'embellisse, soit, cela se doit ; mais qu'on se déguise, non.

— Nous lisons dans la France :

M. Manoury, le chef de la grande maison de nouveautés du Petit-Saint-Thomas, vient de périr de la façon la plus cruelle et la plus imprévue.

M. Manoury avait accompagné M. Léon Bertrand dans son voyage en Egypte. Au Caire, il fut pris de la dysenterie, et il revenait en France avec son compagnon de voyage, dans un état de maladie assez inquiétant. Mais il était à espérer que le voyage sur mer apporterait quelque amélioration au mal qui s'était déclaré. Il n'en fut rien, malgré les soins pressés que M. Léon Bertrand prodiguait à son ami.

Le bâtiment venait de relâcher à Messine et s'était remis en route à minuit. M. Léon Bertrand, après avoir installé le malade dans sa cabine et avoir veillé à ce qu'il ne manquât de rien, était remonté sur le pont.

Une heure après il redescendit dans la cabine de M. Manoury.

Que s'était-il passé ? Nul ne le sait ; mais la cabine était vide. L'alarme fut aussitôt donnée sur le bâtiment, et les recherches les plus minutieuses restèrent sans résultat. M. Manoury avait disparu. Il ne restait plus aucun doute qu'il ne fût tombé à la mer.

On fit stopper le bâtiment ; on mit des canaux à la mer. Aucun indice ne put mettre sur la trace du malheureux, dont le corps ne put être retrouvé.

M. Manoury était âgé de quarante-six ans environ.

Le nom de Montmorency était menacé de s'éteindre, faute d'héritiers mâles directs. Plusieurs membres de branches collatérales demandaient l'autorisation de prendre le titre de duc de Montmorency. Cette autorisation vient d'être accordée à M. Adalbert de Périgord, second fils du duc de Valançay.

La mort de Meyerbeer a produit à Spa, où le grand maestro était fort aimé, une triste impression. A ce propos, on verrait avec plaisir, dit la Meuse, l'administration de cette ville donner, à la nouvelle fontaine, dite : de Barizart, le nom de l'illustre compositeur. On sait que cette fontaine est située dans un site qu'affectionnait tout particulièrement Meyerbeer.

On écrit de Jérusalem, à la Gazette de France :

Le voyage de M. le duc de Luynes se poursuit avec le plus grand succès. L'exploration de la mer Morte est terminée ; elle a été faite à l'aide d'une embarcation en fer apportée de France. La navigation a duré vingt jours pendant lesquels l'illustre voyageur, favorisé par un temps exceptionnel, a fait une série d'observations hydrographiques et géologiques du plus haut intérêt. Débarqué le 7 avril, il a fait une excursion par terre, sur la rive orientale, et visité des points que les Européens n'avaient jusqu'à présent jamais pu atteindre. Telle est Macheronte, ancienne résidence du roi Hérodote.

Entre le 24 à Jérusalem en parfaite santé, ainsi que toute sa suite, M. de Luynes en est reparti le 2 mai pour le Nadi-Arabah, afin d'étudier la relation du bassin de la mer-Morte avec celui de la mer Rouge. L'embarcation de fer était restée sur la mer-Morte, et notre compatriote, dont chacun connaît les sentiments, comptait l'y laisser à la disposition des voyageurs futurs ; mais peu de jours après son heureuse navigation, le petit navire a été jeté à la côte par une violente bourrasque, malgré les efforts de son équipage, et brisé par les lames.

L'Organe de Namur raconte ainsi l'accident arrivé sur le chemin de fer de Namur à Dinant et dont nous avons parlé :

Le train n° 34, semi-express, partant de Namur à deux heures vingt minutes, était arrivé sur le territoire de la commune de Godinne, non loin de la maison de campagne de M. le bourgmestre de Dinant, vis-à-vis de Rivière. A cet endroit, la voie ferrée, qui longe la Meuse, décrit une courbe assez prononcée. Un déraillement, dont nous dirons tantôt la cause probable, eut lieu. Quatre voitures se sont détachées et ont roulé en bas du remblai, d'une hauteur de 12 mètres, brisées en mille pièces.

La première voiture était une grande berline d'été. Elle contenait deux voyageurs, M^{me} la comtesse Cornet de Waysruart, de Vonèche, femme du conseiller provincial de Beauring, et son fils. M^{me} la comtesse fut tuée sur le coup, et son fils échappa comme par miracle à la mort.

Dans une autre diligence se trouvait M^{me} Henry, née Verninck, épouse de M. Henry, juge au tribunal de Dinant, qui fut enseveli sous les débris de la voiture. Quand on parvint à la retirer, elle respirait encore. Transportée dans une maison voisine, elle succomba, après deux heures d'horribles souffrances, aux blessures mortelles dont elle était atteinte.

Un char-à-banc contenait trois autres voyageurs qui en furent quittes pour quel-

ques contusions : c'étaient le domestique de M^{me} la comtesse, un voyageur de commerce et une dame que la catastrophe avait presque affolée.

Le fourgon d'arrière avait également déraillé. La locomotive et son tender, ainsi que le fourgon d'avant étaient restés sur le rail. Le garde Lambert avait une foulure au bras.

Nous ne décrivons pas la scène affreuse qui se passa en ce moment. On frémit en pensant que si le train, au lieu de sept voyageurs, avait contenu un grand nombre de personnes, la catastrophe de Fampoux se fut renouvelée, dans des conditions topographiques à peu près analogues.

Un train de secours partit de Namur vers trois heures et demie. M. le docteur Lefebvre, de Louvain, qui allait à Andenne, se rendit sur les lieux du sinistre. Un autre train de Dinant amena plusieurs médecins de cette ville, ainsi que le procureur du roi de Dinant, et M. Henry, mari d'une des victimes, qui eut à peine le temps de dire un éternel adieu à sa femme.

M. le procureur du roi et M. le juge d'instruction de Namur se transportèrent également à Godinne, mais l'accident ayant eu lieu sur le territoire de l'arrondissement de Dinant, c'est au parquet de cette ville qu'appartient l'instruction judiciaire.

S'il faut en croire la version de plusieurs personnes compétentes, version que nous ne garantissons pas, l'accident devrait être attribué à une cause de force majeure ; les rails se seraient dilatés par l'action de la chaleur qui aurait fait devier la voie. On prétend en outre que la berline d'été est d'une longueur démesurée pour s'engager dans les courbes.

La Compagnie du Nord, à la première information du sinistre, s'est empressée d'expédier sur les lieux ses principaux employés. La voie a été immédiatement réaffermie, et le service n'a pas subi d'interruption.

Cette catastrophe a produit hier soir, à Namur et à Dinant, la plus douloureuse impression. On s'associa unanimement à l'immense malheur qui frappe deux honorables familles.

Nous empruntons à l'Ami de l'Ordre, au sujet du même accident, les détails qu'on va lire :

La locomotive et les trois voitures suivantes sont restées sur les rails.

La quatrième, qui était la grande voiture de première classe avec compartiment ouvert au milieu pour fumeurs, a été précipitée en bas du remblai. Il n'en reste que le plancher ; les parois, le plafond, les sofas ont été moulus et précipités dans le fleuve. La comtesse Cornet a été broyée, mais elle respirait encore ; elle n'a survécu qu'un quart d'heure à la catastrophe. M^{me} Henry a eu la cuisse et les hanches broyées.

Un grave accident est arrivé dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, entre deux et trois heures du matin, sur la ligne du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Echo Roannais :

Un train de marchandises, parti de Roanne et composé de 80 wagons, a déraillé à 5 kilomètres de cette ville, sur le territoire de la commune de Saint-Romain-la-Motte. Il s'est produit un choc si violent, que 24 wagons étaient montés les uns sur les autres. Le conducteur, nommé Bordes, a été relevé presque mourant et n'a survécu que vingt-quatre heures à ses blessures. Le serre-frein a été assez habile pour sauter sur la voie, et il n'a eu que quelques contusions sans gravité. Les 8 autres personnes formant le personnel du train n'ont eu aucun mal.

On attribue ce déraillement à la chute d'un cheval chargé sur un wagon, lequel, soit par son propre poids, soit par les coups de pied qu'il aurait pu donner, aurait effondré le plancher et passé à travers. Ce pauvre animal a été littéralement écharpé ; on remarquait des traces de son sang le long de la voie, sur un parcours de plus de 2 kilomètres. Deux autres chevaux ont été tués, et les marchandises contenues dans 24 wagons ont été broyées et sont hors de service. Les trois chevaux appartenant à M. Colombat, marchand de chevaux à Roanne.

Un affreux accident a eu lieu mardi vers minuit, au Royal-George-Mills, appartenant à MM. Ralph et Radcliffe Whitehead frères, manufacturiers à Greenfield, Saddleworth. Une immense cheminée, construite en pierre grise du Yorkshire et haute de 45 yards, est tombée avec un fracas épouvantable sur trois cottages, qui se sont entièrement écroulés ; dix personnes ont été tuées et douze blessées. Cette cheminée était en voie de construction, elle devait être entièrement terminée mercredi ; on pense que les fondations n'étaient pas assez solides pour soutenir un poids si énorme. La plupart des victimes ont été surprises par la mort pendant leur sommeil. On a passé tout le reste de la nuit à chercher les cadavres au milieu des décombres. Le député coroner du district, M. Ingram, a ouvert une enquête sur les causes de ce malheur, qui a plongé les environs du Royal-George-Mills dans la consternation.

KERMESSES.

Dimanche 22 mai.

Anstaing, Chapelle-d'Armentières, Englos, Esquermes, Fives, Fretin, Halluin, Hem, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres.

Un char-à-banc contenait trois autres voyageurs qui en furent quittes pour quel-

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 mai.

Le marché a été faible jusqu'à deux heures. Nos spéculateurs se montrent alarmés de la baisse de 1/4 qui a eu lieu hier soir sur les consolidés anglais et qui a été confirmée par les deux cotes d'aujourd'hui ; ils craignent que ce ne soit un indice de graves difficultés politiques.

La rente fait 66.65 et le Mobilier 1157.50. Les cours se sont un peu relevés à la nouvelle de la réduction de l'escompte à 7 % à la Banque de France, mais les affaires sont restées jusqu'à la fin fort restreintes.

La rente a monté à 66.65 pour finir à 66.80. Le Mobilier reste à 1165, son cours le plus élevé.

L'Espagnol est à 672.50 et l'Emprunt italien à 69.10. L'Orléans reste à 877.50 ; le Nord à 997.50 ; l'Est à 468.75 ; le Lyon à 885 ; le Midi à 653.75 ; l'Autrichien à 407.50 ; le Lombard à 533.75 ; le Saragosse à 570, et le Nord d'Espagne à 486.25.

Les Transatlantiques, qui avaient atteint hier 600 fr., ont faibli aujourd'hui à 586.25.

Cours moyen du comptant :
3 % 66.65.
4 1/2 % 93.50.
Banque de France, 3,355.
Crédit foncier, 1,250.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 19 MAL.		DU 20 MAL.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 60	66 70	66 70	66 70
Dito fin cour.	66 50	66 45	66 70	66 80
4 1/2 0/0 cpt.	93 50	94 00	93 50	93 50
Dito fin cour.	93 50	93 50	93 50	93 50
Oblig. Trésor	437 50	436 25	436 25	437 50
Banq. de France	3360	3355	3355 00	3355 00
Crédit foncier	1250	1250	1250	1250
estamp. cpt.	1250 00	1250 00	1250 00	1250 00
Dito fin cour.	1245 00	1245 00	1250 00	1250 00
De nouv. cpt.	1210	1210	1205	1205
Dito fin cour.	1215	1215	1220	1220
Gré. mobilier	1160 00	1163 70	1158 75	1162 50
comptant.	1157 50	1170	1160	1165
Dito fin cour.	1157 50	1170	1160	1165
comptant.	820	820	820 00	825 00
Dito fin cour.	820	820	820	825 00
Chem. de fer	877 50	878 75	877 50	880
Orléans, cpt.	880	880	877 50	877 50
Nord, compt.	990 00	992 50	992 50	992 50
Dito fin cour.	990	99 00	993 00	997 50
Est, comptant	467 50	468 75	467 50	465 25
Dito fin cour.	467 50	468 75	467 50	468 75
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	880	880	885	883 75
Dito fin cour.	883 75	885 00	883 75	885
Midi, compt.	650	650 00	650	63 75
Dito fin cour.	6 50	652 50	653 75	653 75
Ouest, compt.	500	500 00	500	502 50
Dito fin cour.	500	500 00	500	502 50
Genève, compt.	500	500 00	500	502 50
Dito fin cour.	500	500 00	500	502 50
Dauphiné, cpt.	500	500 00	500	502 50
Dito fin cour.	500	500 00	500	502 50
Ardenne, cpt.	500	500 00	500	502 50
Dito fin cour.	500	500 00	500	502 50
Alger compt.	500	500 00	500	502 50

Prix des huiles à Lille, le 14 mai.

Colza.	l'hect.	95	à 95 50
Idem étrangères.	»	»	»
Oelette bon goût.	»	»	»
Cameline.	»	91	»
Chanvre.	»	»	»
Lin du pays.	»	»	»
Id. étrangères.	»	»	»
Huile épurée pour quinquet	101	101 50	
Id pour réverbères.	99	99 50	

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 7 mai 1864.	
Esprit 3/6 Montpell.	l'hect. » » » »
3/6 betterave fin.	» » » »
3/6 mélas. ind.	» » » »
3/6 fin de grains.	» » » »
3/6 de riz.	» » » »
Genièvre.	» » » »
Anis.	» » » »

GRAINES (l'hect.)		TOURTEAU. (100k.)	
Colza.	24	à 26 50	16 50 à 16 50
Gillettes.	28	à 29	15 50 à 16 50
Id. rouss.	»	»	»
Cameline.	20	»	16
Chanvre.	14	»	14 50
Lin du pays.	29	à 30 50	22

OBLIGATIONS COMMUNALES DE 100 FRANCS

REMBOURSABLES A 200 FR.

La CAISSE MOBILIERE, SOCIÉTÉ ANONYME DE CRÉDIT PROVINCIAL ET COMMUNAL, émet à 100 fr. des obligations en représentation des prêts faits aux Communes et Provinces remboursables par annuités en 60 ans à 200 fr.

Le tirage en sera effectué le 1^{er} avril de chaque année.

Elles offrent les mêmes garanties que celles émises en représentation de gages hypothécaires. Elles donnent 5 0/0 d'intérêt et une prime de remboursement égale au capital d'émission, avantages que ne donnent même pas les obligations de chemins de fer. Ces obligations ne figurent pas encore sur la cote de Paris, la Compagnie a organisé dans ses bureaux une caisse spéciale de remboursement au pair, sous la réserve des intérêts.

S'ADRESSER :

A la Caisse de Paris, rue Drouot, 24 ;
A Turin, rue Saint-Philippe, 2 ;
A Genève, chez MM. Pictet frères.
A ROUBAIX, chez M. Ecrepont-Brasme, Banquier.

TIRAGE DÉFINITIF

DE LA LOTERIE MOBILIERE St-Point.

TIRAGE DE 300 LOTS.

ET DU GROS LOT DE 120,000 FR. POUR 25 C.

Clôture MERCREDI 25 MAI présent mois.

La rapidité du placement des billets, et vu qu'il ne reste plus de billets, — UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL vient d'avancer l'époque d'abord fixée pour ce Tirage définitif de la Nouvelle Loterie Mobilier St-Point. — Le billet, 25 c. — Si, à Roubaix il ne reste plus de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbre-poste) au Directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris. Cinq francs pour recevoir vingt billets numérotés, et avoir vingt chances pour gagner 120,000 francs. 7553-4530

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PRESSE

LE GLOBE

Journal quotidien, grand format, contient :
1° Un journal politique, littéraire, etc.
2° Un journal reproducteur des articles des journaux parisiens ;
3° Un journal judiciaire, les procès du jour ;
4° Une revue des journaux amusants de Paris.
Un an, 48 fr. — Six mois, 25 fr. — Trois mois, 13 fr.
On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 4550-7008

AVIS FORT IMPORTANT

Il faut bien se garder de croire que la graine de moutarde que l'on vend chez tous les pharmaciens et chez tous les épiciers ne se compose que de graines vieillies et des rebuts de commerce, ainsi que des personnes intéressées s'efforcent de le faire croire.

La graine de moutarde récoltée en France et vendue en si grande quantité dans le Nord, est de qualité supérieure. Cette supériorité sur toutes les graines étrangères est reconnue par tous ceux qui en font usage.

On trouve la graine de moutarde, récoltée en France, chez tous les pharmaciens, épiciers et grainetiers de toutes les villes du Nord.

La Monographie des Hémorrhoides

par le docteur A. LERAS, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. A Paris, 14, rue de l'Échiquier. (Consult.) 6937

THEATRE DE LILLE

Dimanche 22 mai 1864.

On commencera à 6 heures 1/4.
Représentation extraordinaire avec le concours de M. Wicart fort ténor du théâtre royal de la Monnaie.

Le 4^{me} acte de LA JUIVE, chanté par M. Wicart.

Le 4^{me} acte de GUILLAUME-TELL, chanté par M. Wicart.

LE NOËL (d'Adam), chanté par M. Wicart.

Le Sonneur de St-Paul, drame en 5-act.

Deux papas très bien, vaudeville en 1 acte.

Lundi 23 mai.

Les Pauvres de Paris, drame en 7 actes.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

PRÉ-CATELAN

Dimanche 22 mai.

GRANDE FÊTE.

BAL DE NUIT

ILLUMINATION DES JARDINS

Feu d'artifice.

Lundi 23 mai.

BAL CHAMPÊTRE

ILLUMINATION DES JARDINS.

Etude du Notaire THIEFFRY, de Tournai.

A VENDRE VOLONTAIREMENT,

avec